



# Institut des Droits de l'Homme - Lyon

10, Place des Archives  
69002 Lyon

Tél : 33 4 72 32 50 50 / Email : [idhl@univ-catholyon.fr](mailto:idhl@univ-catholyon.fr)

## Dossier de demande de bourse d'étude 2022-2023

Pour une inscription en Master 1 Droit international et européen des droits de l'Homme

À renvoyer avant le 14 février 2022 par voie postale uniquement (cachet de la Poste faisant foi)

### 1. Données personnelles (à compléter en lettres majuscules)

M.  Mme  Mlle

NOM :

.....

NOM DE JEUNE FILLE (pour les femmes mariées) : .....

PRENOMS : .....

DATE DE NAISSANCE (*Attention la bourse s'adresse seulement au moins de 26 ans*) : ..... / ..... / 19.....

LIEU DE NAISSANCE (VILLE, PAYS) : .....

ADRESSE POSTALE COMPLETE : .....

.....

IDENTIFIANT CAMPUS FRANCE : .....

*(N'oubliez pas de mettre notre établissement dans votre panier de formation. Sans cet identifiant, les candidatures ne seront pas traitées)*

TELEPHONE (code pays, indicatif réseau – numéro de téléphone) .....

EMAIL : .....

*(Pour le bon suivi de votre dossier, merci d'indiquer une adresse email fiable et écrite lisiblement)*

DERNIER DIPLÔME OBTENU : (année, études poursuivies, nom de l'établissement, pays, résultat/mention)

.....

.....

## 2. Choix de parcours et connaissance du français

---

L'essentiel des cours de la première année commune de Master est dispensé en français. Une bonne connaissance écrite et parlée de la langue française est donc requise. Les candidats n'ayant pas suivi un enseignement en français devront fournir une attestation de connaissance linguistique (Diplôme d'Études en Langue Française (DELF), Alliance française, etc.)

Choix de poursuite des études en deuxième année de Master (à titre indicatif) :

- M2 Pratique régionale et internationale des droits de l'Homme
- M2 Human Rights Diplomacy
- Autre choix : .....

Les étudiants souhaitant poursuivre leurs études dans le parcours Human Rights Diplomacy devront avoir, en plus du français, une bonne maîtrise de l'anglais.

## 3. Études supérieures

---

Chaque ligne correspond à une année académique. Les années blanches ou redoublées doivent également être mentionnées.

Année académique Ex : 2015/2016	Niveau d'études poursuivies Ex : 1 <sup>ère</sup> Licence en droit	Nom de l'établissement & pays	Résultats (même en cas d'échec)

## 4. Expérience professionnelle ou associative dans le domaine des droits de l'Homme :

## Liste des pièces à joindre obligatoirement au dossier de candidature

---

1. Une photo d'identité
2. Copie du passeport ou de la carte d'identité
3. Une copie certifiée conforme de tous vos titres et diplômes originaux avec leur traduction en français (établie par un traducteur assermenté)
4. Un relevé des cours suivis et des notes obtenues pour chacune de vos années d'études universitaires
5. Votre relevé de notes du baccalauréat ou équivalent
6. Une lettre de motivation
7. Un curriculum vitae détaillé
8. Une attestation de connaissance du français si vous n'avez pas fait vos études en français
9. Les lettres de recommandations de référents (enseignants, employeurs, responsables associatifs) attestant de votre engagement en faveur des droits de l'Homme. Chaque lettre doit comporter le nom du référent, ses coordonnées (téléphone, fax, email et le tampon officiel de son institution).

## Informations sur la procédure administrative

---

Seuls seront pris en compte :

- Les dossiers parvenus au secrétariat de l'IDHL avant la date limite (cachet de la Poste faisant foi).
- Les dossiers adressés en un seul envoi et dans leur intégralité. Aucun complément de dossier transmis ultérieurement ne sera pris en considération.
- Les dossiers présentés sur le formulaire adéquat et remplis en français.

Le Conseil de direction de l'Institut examinera les dossiers et informera les candidats du résultat. En cas de refus, le dossier ne sera pas reconduit pour la campagne de l'année suivante. Ceux souhaitant candidater à nouveau devront impérativement déposer un nouveau dossier complet l'année suivante.

Le candidat ne devra pas quitter son pays avant d'être en possession de sa lettre d'acceptation.

## Modalités d'attribution des bourses

---

Les bourses de l'IDHL, financées par la Fondation Générations solidaires, sont réservées aux étudiants originaires de pays en développement de moins de 26 ans au moment de la demande.

Elles sont attribuées pour la première année de Master (10 mois) et renouvelables pour la poursuite des études en deuxième année de Master sous conditions.

Ces bourses permettent de couvrir les frais d'inscription et une partie des frais de vie (logement, nourriture, assurance) mais un financement personnel sera indispensable pour les frais de voyage jusqu'à Lyon et le complément des frais de vie.

Les facilités accordées au boursier ne s'étendront pas aux membres de sa famille qui le rejoindraient.

La qualité de boursier entraîne des devoirs : l'étudiant est tenu de respecter la durée de la formation, ainsi que les règles d'assiduité. Il ne pourra interrompre sa formation, sous peine d'annulation de la bourse.

La réservation d'une chambre universitaire n'est pas systématique. Le boursier devra se mettre en contact avec le service logement de l'Université catholique de Lyon dès qu'il aura reçu sa notification de bourse.

L'AFPICL collecte des données à caractère personnel pour assurer la gestion administrative et pédagogique des dossiers de ses apprenants en application de sa politique de protection des données que vous trouverez à l'adresse suivante <http://www.ucl.fr/donnees-personnelles>

**Engagement du candidat :**

Je soussigné (e) : .....

Candidat(e) à une bourse de l'IDHL, déclare avoir pris connaissance des informations mentionnées ci-dessus. Si la bourse m'est attribuée, je m'engage à suivre la formation prévue en France dans la totalité de sa durée et à me conformer à toutes les conditions réglementaires relatives à cette bourse, précisées dans ce formulaire et dans tous les documents remis au candidat avant son arrivée en France.

A l'issue de la formation, je m'engage à rentrer dans mon pays pour mettre en application les connaissances acquises en matière de promotion et protection des droits humains.

Fait à ..... le.....

Signature de l'étudiant (e) : .....